

# Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire

Paraphes de la  
directrice générale

Le 5 septembre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **4 septembre 2018** à 19h30, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents :    Monsieur Gerald Badger                    Monsieur Charles Brochu  
                                 Monsieur Eric Courteau                    Madame Sylvie Giroux  
                                 Monsieur Fernand Leclerc                Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Claudette Lapointe, directrice générale est aussi présente.

## 2018-166 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Éric Courteau, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en y ajoutant le points numéro 8.1.1, 8.18 et 8.20, à savoir :

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
  - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance du 6 août 2018
4. Correspondance
5. Divers comités (S/O)
6. Finance
  - 6.1 Présentation des comptes à payer
  - 6.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
  - 6.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
7. Adoption de règlement et dispense de lecture
  - 7.1 Avis de motion concernant le règlement numéro 554 modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
  - 7.2 Présentation du projet de règlement numéro 554 visant à modifier le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
8. Affaires nouvelles et suivies
  - 8.1 Acceptation et adjudication de la soumission pour les travaux d'asphaltage sur les 2<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> Avenue
    - 8.1.1 Augmentation du budget pour les travaux d'asphalte sur la 2<sup>ième</sup> et la 4<sup>ième</sup> Avenue
  - 8.2 Acceptation et adjudication de la soumission pour le devis relatif au ramassage, au transport et à l'enfouissement des déchets solides
  - 8.3 Colloque de zone – Inscription Julie Létourneau et Claudette Lapointe
  - 8.4 Institut de technologie agroalimentaire – Demande de financement
  - 8.5 Journal L'Étincelle – Offre de publication pour l'Expo Agricole
  - 8.6 Journal L'Étincelle – Offre de publication pour l'achat local
  - 8.7 Activité de financement pour le travailleur de rang agricole – Bière et fromage le 25 octobre
  - 8.8 Invitation au méchoui annuel de la Paroisse Sainte-Bibiane – Demande de soutien financier
  - 8.9 Municipalité de Saint-Claude – Invitation au souper Bison en fête
  - 8.10 Soumission pour faire isoler le bureau de l'inspecteur
  - 8.11 Club Harfang des neiges – Demande de conformité
  - 8.12 Invitation à la 22<sup>ième</sup> édition du Vin et Fromage
  - 8.13 Offre de service d'urbanisme et nomination
  - 8.14 Sylvain Gagnon – Réorganisation des tâches et autorisation pour signature de contrat
  - 8.15 Formation pour Claudette Lapointe intitulée : « Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des projets de loi 122, 155 et 108 »
  - 8.16 MRC du Val- Saint-François – Collecte des feuilles d'automne
  - 8.17 Ville de Richmond – Autorisation pour laisser une clé du bâtiment des Loisirs de Cleveland pour les tests d'eau
  - 8.18 Installation d'une lumière solaire – Boîte postale chemin Brown
  - 8.19 Autorisation à la directrice générale pour faire une demande de soumission pour un plan de réaménagement extérieur de l'édifice et formation d'un comité
  - 8.20 Varia
9. Rapport des activités de Monsieur le Maire
10. Période de questions pour le public
11. Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : 1<sup>er</sup> octobre 2018

# Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

## **2018-167 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 AOÛT 2018**

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 6 août 2018 soit adopté tel que présenté.

-----

## **----- CORRESPONDANCE**

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration, le tout selon les bons vœux du conseil.

-----

## **2018-168 FINANCE**

### **2018-168-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu unanimement que les comptes à payer au montant de 116 096,81\$, tels que présentés aux membres du conseil, soient autorisés à être déboursés.

-----

### **2018-168-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER RAPPORT**

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement d'entériner les dépenses incompressibles au montant de 58 833,05\$ et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 310,00\$ le tout tel que présenté aux membres du conseil.

-----

### **2018-168-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS**

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu unanimement que les frais de déplacements au montant de 136,32\$ soient autorisés à être déboursés. D'entériner les versements des salaires nets pour le mois d'août 2018 au montant de 15 753,31\$ et les déductions à la source du mois de juillet 2018, au montant de 10 751,34\$.

-----

# Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

## 2018-169 ADOPTION DE RÈGLEMENT

### 2018-169-1 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 554 MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Monsieur le conseiller Eric Courteau donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 554 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Dispense de lecture du règlement est donnée car tous les membres du conseil avaient reçu le projet de règlement et le conseiller Éric Courteau demande à la directrice générale d'en expliquer le changement qui sera apportée à l'Annexe A. Le règlement était également disponible pour le public.

-----

## AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

### 2018-170 ACCEPTATION ET ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTAGE SUR LES 2<sup>IÈME</sup> ET 4<sup>IÈME</sup> AVENUE

**ATTENDU QUE** des soumissions par invitation ont été demandées pour les travaux d'asphaltage sur les 2<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> Avenue;

**ATTENDU QUE** selon la recommandation de la directrice générale, le plus bas soumissionnaire est conforme aux exigences établies dans le devis;

**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu unanimement que la soumission de la compagnie *Eurovia Québec Construction* soit retenue pour les travaux d'asphaltage des 2<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> Avenue aux prix suivants:

- 175,22\$ la tonne (taxes incluses) pour le pavage de type EB-14;
- 163,38\$ la tonne (taxes incluses) pour le pavage de type EB-10S;

Le tout tel que spécifié dans sa soumission, datée du 29 août 2018.

-----

### 2018-170-1 AUGMENTATION DU BUDGET POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTE SUR LES 2<sup>IÈME</sup> ET 4<sup>IÈME</sup> AVENUES

**ATTENDU QUE** la municipalité procèdera prochainement à des travaux d'asphalte sur les 2<sup>ième</sup> et 4<sup>ième</sup> Avenues;

**ATTENDU QU'** à l'ouverture des soumissions, les prix soumis étaient plus élevés que l'estimation;

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire

Paraphes de la  
directrice générale

**ATTENDU QUE** la résolution numéro 2018-157 prévoyait que l'on puise la somme de 15 000\$ dans le Fonds de roulement;

**ATTENDU QUE** cette somme ne sera pas suffisante pour faire l'entièreté des travaux d'asphalte prévus sur les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Avenues;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation du Fonds de roulement pour la somme approximative de 27 300\$ au lieu de 15 000\$, pour effectuer les travaux d'asphalte de la 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Avenues.

Si la municipalité se retrouve avec des excédents à la fin de l'année financière 2018, cette dépense sera remboursée à même le budget de l'année financière 2018.

-----

### 2018-171 ACCEPTATION ET ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LE DEVIS RELATIF AU RAMASSAGE, AU TRANSPORT ET À L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS SOLIDES

**CONSIDÉRANT QUE** des appels d'offre pour le ramassage, le transport et l'enfouissement des déchets solides ont été demandés dans le journal « La Tribune » et sur le site internet Se@o;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu deux soumissions et que Daniel Traversy et Fils Inc. est le plus bas soumissionnaire et que la soumission est conforme au devis d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QUE** les bordereaux de soumission comportaient deux options, soit l'**Option A** « ramassage, transport et enfouissement des déchets à raison d'une fois toutes les deux semaines, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre et à raison d'une fois par mois du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril et du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre de chaque année » ou l'**Option B** « ramassage, transport et enfouissement des déchets à raison d'une fois par mois pour toute la durée du contrat »;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût de l'enfouissement des déchets est le même sur les bordereaux de soumission de l'Option A ou de l'Option B;

**DANS LES CIRCONSTANCES**, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Eric Courteau et résolu unanimement d'adjuger le contrat pour le ramassage, le transport et l'enfouissement des déchets solides, à l'entreprise Daniel Traversy et Fils inc., pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021;

L'**Option A** est l'option retenue pour toute la durée du contrat. Le coût total du contrat est de 129 950,49\$, taxes incluses pour le ramassage et le transport des déchets et de 84 506,63\$, taxes incluses pour l'enfouissement des déchets solides. Le tout tel que soumis dans sur le bordereau de soumission en date 23 août 2018.

D'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le contrat avec la compagnie Daniel Traversy et Fils Inc.

-----

**Procès-verbal des délibérations du Conseil  
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

**2018-172 COLLOQUE DE ZONE – INSCRIPTION JULIE LÉTOURNEAU ET  
CLAUDETTE LAPOINTE**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'autoriser Claudette Lapointe, directrice générale, et Julie Létourneau, adjointe-administrative/réceptionniste, à participer au Colloque de zone de l'ADMQ le 13 septembre 2018, qui aura lieu à Saint-Malo et de payer les dépenses reliées à ce colloque.

-----

**----- INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGROALIMENTAIRE – DEMANDE DE  
FINANCEMENT**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande de financement.

-----

**----- JOURNAL L'ÉTINCELLE – OFFRE DE PUBLICATION POUR L'EXPO  
AGRICOLE**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette offre de publication.

-----

**2018-173 JOURNAL L'ÉTINCELLE – OFFRE DE PUBLICATION POUR L'ACHAT  
LOCAL**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d'autoriser la publication du logo de la municipalité accompagné d'un texte de 200 mots avec photo du maire au coût de 169\$ dans le journal L'Étincelle pour promouvoir l'achat local.

-----

**----- ACTIVITÉ DE FINANCEMENT POUR LE TRAVAILLEUR DE RANG  
AGRICOLE**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette activité de financement.  
Si le maire décide d'y participer, il a mentionné qu'il paierait lui-même ses frais.

-----

**----- INVITATION AU MÉCHOUI ANNUEL DE LA PAROISSE SAINTE-BIBIANE  
– DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette invitation.

-----

**----- MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE - INVITATION AU SOUPER BISON  
EN FÊTE**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette invitation.

-----

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire

Paraphes de la  
directrice générale

### 2018-174 SOUMISSION POUR FAIRE ISOLER LE BUREAU DE L'INSPECTEUR

Monsieur Fernand Leclerc déclare son conflit d'intérêts et se retire de la décision, puisqu'il y a apparence de conflit d'intérêts

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu unanimement d'accepter la soumission de « Entreprise S2C Inc. », pour faire l'isolation du bureau de l'inspecteur, au coût de 1776,89\$ taxes incluses. Le tout, tel que spécifié dans sa soumission, datée du 6 août 2018.

-----

### 2018-175 CLUB DE MOTONEIGE HARFANG DE L'ESTRIE INC. – CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DES TRAVERSEES DE MOTONEIGE

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu d'autoriser le Club de motoneige Harfang de l'Estrie Inc. à utiliser les traverses de routes suivantes pour les plaisirs de la motoneige au cours de la saison hivernale 2018-2019, à savoir:

- chemin De La Grande Ligne – longeant la propriété du 492, chemin de la Grande-Ligne, lot 5535867;
- chemin Steel Plante – longeant la propriété du 781 Steel Plante, lot 5536464, en face du chemin McDonald;
- chemin McDonald qui devient un cul de sac car c'est maintenant fermé aux véhicules, même en été;
- chemin Armstrong – traverses de chemin partant du lot 5535777 allant sur le lot 5536020 ;
- Chemin John-Day, le long du chemin partant du lot 5536020 intersection John-Day, retournant sur le lot 5536020 et une deuxième traverse entre le lot 5536020 et le lot 5536021 pour emprunter la route, traverser le pont et tourner à droite sur le lot 5536026;
- Chemin Barr, emprunte le chemin pour rejoindre la voie ferrée près du lot 5535717;

FIN des sentiers Harfang des Neiges

D'aviser le Club de motoneige Harfang de l'Estrie Inc. que s'il y a bris occasionnés par les motoneiges ou motoneigistes, ils seront facturés pour les dommages causés;

De mandater l'inspecteur en voirie à faire le nécessaire pour permettre le passage des motoneiges.

-----

### ----- INVITATION À LA 22<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU VIN ET FROMAGE AU PROFIT DU PARC HISTORIQUE DE LA POUDRIÈRE DE WINDSOR

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette invitation.

-----

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire

Paraphes de la  
directrice générale

### 2018-176 OFFRE DE SERVICE D'URBANISME ET NOMINATION

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait appel à la compagnie « Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale inc. (Gestim) pour combler deux jours par semaine le poste d'Officier municipal en bâtiments, environnement et urbanisme ;

**ATTENDU QU'** il y a lieu de nommer une personne pour combler ce poste ;

**ATTENDU QUE** le poste d'Officier municipal en bâtiments, en environnement et urbanisme exige l'émission de billets d'infraction pour le respect des règlements de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** l'entreprise sera en période d'essai jusqu'à la période des Fêtes;

**DANS LES CIRCONSTANCES**, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu à l'unanimité :

**QUE** madame Josiane Martel-Ouellet, employée par la compagnie GESTIM, soit nommée : Officier municipal en bâtiments, environnement et urbanisme pour la Municipalité du Canton de Cleveland pour une période d'essai allant jusqu'à la période des Fêtes;

**QUE** madame Josiane Martel-Ouellet soit autorisée à émettre des constats d'infraction aux personnes, morales ou physiques, prises en défaut de ne pas respecter les règlements de la Municipalité.

Ce travail sera payé au coût de 350\$ par jour, à raison de 7 heures.  
Le tout tel que prévu dans la soumission en date du 20 et 29 août 2018.

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente avec GESTIM.

Cette dépense sera payée avec le surplus accumulé. Si la municipalité se retrouve avec des excédents à la fin de l'année financière 2018, cette dépense sera remboursée à même le budget de l'année financière 2018.

-----

### 2018-177 SYLVAIN GAGNON – RÉORGANISATION DES TÂCHES ET AUTORISATION POUR SIGNATURE DE CONTRAT

**ATTENDU QUE** monsieur Sylvain Gagnon exécute les tâches d'Officier municipal en urbanisme, en environnement, en bâtiments et en voirie, associé à son contrat;

**ATTENDU QUE** l'ensemble de toutes ces tâches représente un surcharge de travail pour monsieur Gagnon et qu'il y a lieu de réduire ses fonctions;

**ATTENDU QUE** selon entente entre les parties, monsieur Gagnon effectuera seulement les tâches d'inspecteur en voirie à compter du 10 septembre 2018;

**ATTENDU QUE** cette réorganisation nécessitera un nouveau contrat de travail entre monsieur Gagnon et la municipalité;

## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

**Dans les circonstances**, il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu unanimement de retirer les tâches associées au poste d'Officier municipal en urbanisme, en environnement et en bâtiments et de nommer monsieur Sylvain Gagnon, Officier municipal en voirie, uniquement.

Ses nouvelles tâches et conditions seront établis avec le conseil au cours des prochains mois et par la suite, le maire et la directrice-générale/secrétaire-trésorière seront autorisés à signer un nouveau contrat avec monsieur Sylvain Gagnon.

-----

### **2018-178 FORMATION POUR CLAUDETTE LAPOINTE INTITULÉE : LES CONTRATS MUNICIPAUX DANS LA FOULÉE DE L'ADOPTION DES PROJETS DE LOI 122, 155 ET 108**

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu, appuyé par le conseiller Gerald Badger et résolu unanimement d'autoriser madame Claudette Lapointe, directrice générale, à participer à la formation intitulée : Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des projets de loi 122, 155 et 108 qui aura lieu le 30 octobre prochain à Sherbrooke, au coût de 352,97\$ taxes incluses. De payer les dépenses reliées à cette formation.

-----

### **2018-179 SGMR DU VAL-SAINT-FRANÇOIS – OFFRE DE PROJET DE RÉCUPÉRATION DES FEUILLES MORTES POUR L'AUTOMNE 2018 ET NOMINATION D'UN POINT DE DÉPÔT POUR LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU QUE** plusieurs citoyens procéderont aux ramassages de leurs feuilles mortes au cours de la prochaine saison d'automne et qu'il y a lieu de faire un pas de plus pour l'environnement;

**ATTENDU QUE** les conseillers de la municipalité du Canton de Cleveland ont à cœur l'environnement et désirent contribuer à la récupération de feuilles mortes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement:

**DE** participer à la collecte des feuilles d'automne;

**D'**offrir gratuitement les sacs de papiers biodégradables à la population, pour un maximum de 5 sacs par adresse et lors des demandes de sacs additionnels, le coût restera à 0,25\$ l'unité;

**DE** mettre un point de dépôt disponible pour notre municipalité dans la cour du bureau municipal, au même endroit que le dépôt pour les arbres de Noël, et ce, **UNIQUEMENT** pour les sacs de feuilles mortes en papier biodégradables offerts en ce sens;

**QUE** la population soit informée des services offerts pour le ramassage des feuilles mortes dans le journal de la municipalité « *Le Jaseur* » et sur le site Internet.



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

### **2018-180 VILLE DE RICHMOND – AUTORISATION POUR LAISSER UNE CLÉ DU BÂTIMENT DES LOISIRS DE CLEVELAND POUR LES TESTS D’EAU**

Il est proposé par le conseiller Éric Courteau, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu unanimement d’accepter à ce que la Ville de Richmond possède une clé du bâtiment des Loisirs de Cleveland afin de permettre l’accès au bâtiment en tout temps pour effectuer les tests d’eau.

Monsieur Sylvain Gagnon est autorisé à faire fabriquer les clés maîtres.

-----

### **2018-181 INSTALLATION D’UNE LUMIÈRE SOLAIRE – CHEMIN BROWN**

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc, appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement d’autoriser l’achat et l’installation d’une lumière solaire pour le chemin Brown, à l’emplacement de la nouvelle boîte aux lettres commune.

-----

### **2018-182 AUTORISATION DONNÉE À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR FAIRE UNE DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR EXTÉRIEURE DU BUREAU MUNICIPAL**

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Éric Courteau et résolu unanimement d’autoriser la directrice générale à faire des demandes de soumissions pour le réaménagement extérieur de l’édifice municipal. Un comité sera formé pour la décision finale du plan.

-----

### **RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d’activités.

-----

### **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC**

La période de questions au public a été allouée.

Il y a eu l’intervention de messieurs Marcel St-Pierre et Denis Auclair sur les points suivants :

- Garage municipal
- Corrections sur chemin Barr
- Limitation des demandes de dons
- Parc industriel

-----

# Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes de la directrice générale

## 2018-183 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que la séance soit levée à 20h25.

---

Herman Herbers, Maire

---

Claudette Lapointe,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

-----

## CERTIFICAT DE CRÉDIT 2018-09

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour couvrir le montant des dépenses autorisées par le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland aux termes des résolutions, adoptée lors de l'assemblée du 4 septembre 2018.

À Canton de Cleveland, ce 5e jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-huit.

---

Claudette Lapointe,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

-----

## APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 5e jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-huit.

---

Herman Herbers, Maire